



ON Semiconductor

Compte Rendu de la réunion du Comité d'Entreprise du 24 juin 2013

La composition de l'assemblée était la suivante :

Représentants de la Direction	
Yolande De Busschop, Présidente	Sophie Baquié, Administration Ressources Humaines
Carolina De Landsheer, Directrice des Ressources Humaines EMEA	Pascal Aigouy, Collaborateur de la Présidente
Représentants du Personnel	
Titulaires	Suppléants
Olivier Martinez, Secrétaire	Myriam Combes
Bernard Clarysse, Trésorier	André Saillart
Julie Athanassiadis, Trésorier adjoint	Olivier Causse
Carl Van Baelen	Géraldine Saint-Upéry
Thierry Viard	Aurore Weiss

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du CE du 27 Mai 2013.
- 2) Accord en faveur de l'emploi des seniors : présentation des indicateurs pour l'année 2012 – Information
- 3) Mérite 2013 – Information.

Il n'y a pas de question(s) DP.

Questions Diverses.



ON Semiconductor

Approbation du compte-rendu du CE du 27 mai 2013 :

Le compte-rendu de la réunion du CE du 27 mai 2013 est approuvé.

Accord en faveur de l'emploi des seniors : présentation des indicateurs pour l'année 2012

Le dernier accord a été signé en fin 2009 pour 3 ans. Il n'y a plus d'obligation légale pour les entreprises de moins de 300 salariés de signer à nouveau cet accord, mais la société a décidé de prolonger cet accord pour 3 ans de plus. Celui-ci a été signé entre le délégué syndical CFE-CGC et la direction.

La présentation des indicateurs pour l'année 2012 est disponible sur le site du CE.

Mérite 2013

Sophie présente les résultats du Mérite 2013. Sur un effectif de 110 personnes, 104 sont éligibles. Pour les 6 personnes non éligibles, 5 ne le sont pas car en préavis de licenciement et une ne l'est pas car son entrée dans la société a eu lieu après le 1^{er} octobre 2012.

L'augmentation de la masse salariale au 1^{er} Juillet 2013 est de 2.71% dont 2.42% sous forme d'augmentation de salaire et 0.29% sous forme de prime (lump sum).

Bernard C. fait remarquer que les plus petits coefficients métallurgie, qui ont donc les salaires les plus bas, sont ceux dont l'augmentation de salaire a été la plus faible, ce qui contraste avec les plus haut salaires (grades 3C-240).

Concernant les promotions, la direction présente un résultat de 4 personnes promues avec une augmentation moyenne de 4.75%. Les personnes ayant eu une augmentation liée à la promotion n'ont pas eu d'augmentation au mérite. Les élus font remarquer que rien ne le justifie. De plus une personne promue est une personne méritante sur plusieurs années. Hors une augmentation moyenne de 4.75% (mérite + promotion) n'a rien de motivant. Carolina répond qu'une promotion peut intervenir n'importe quand dans l'année, et que c'est au manager direct de défendre le dossier jusqu'au niveau « executive » pour avoir une meilleure récompense.

Les élus font état de certaines interrogations / incohérence sur le tableau par département présenté. Un point sur le Mérite 2013 sera à nouveau fait en Août pour répondre à ces interrogations.

La présentation des résultats du Mérite 2013 (hors tableau par département car incohérent) est disponible sur le site du CE.



ON Semiconductor

Toulouse le 24 juin 2013,

Yolande De Busschop
Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Yolande De Busschop', written over a faint grid background.

Pour Olivier Martinez
Secrétaire

Thierry VIARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thierry VIARD', written over a faint grid background.

SUIVI DE L'ACCORD EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES SENIORS – ANNEE 2012

I - Maintien dans l'emploi des salariés âgés

- Objectif fixé dans l'accord :
 - Taux d'emploi des salariés âgés de 55 ans et plus : 12%
 - Taux d'emploi des salariés âgés de 58 ans et plus : 5%

- 1^{er} Janvier 2012 :
- Pourcentage de salariés de 50 ans et plus : 30%
- Pourcentage de salariés de 55 ans et plus : 16%
- Pourcentage de salariés de 58 ans et plus : 8%

- 31 décembre 2012 :
- Pourcentage de salariés de 50 ans et plus : 31%
- Pourcentage de salariés de 55 ans et plus : 23%
- Pourcentage de salariés de 58 ans et plus : 7%

SUIVI DE L'ACCORD EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES SENIORS – ANNEE 2012

2 postes ont été ouverts au recrutement en 2012

recrutement au poste de	salarié embauché	candidatures de salariés reçues	dont candidatures de salariés de plus de 50 ans reçues	candidatures de salariés de plus de 50 ans présentées à la hiérarchie	nombre de candidatures retenues
Ingénieur Applications - Département 8114 (Vélizy)	Paul Antunes	32	2	0	0
Ingénieur Test - Département 7261	Stéphane Bruandet	9	0	0	0

SUIVI DE L'ACCORD EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES SENIORS – ANNEE 2012

III - Entretiens de fin de carrière:

- Nombre de candidats potentiels à un entretien de fin de carrière (salariés de 57 ans et plus) : 9
- Nombre d'entretiens effectués dans l'année : 2
- Nombre de Départs de salariés de 50 ans et plus : 3

SUIVI DE L'ACCORD EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES SENIORS – ANNEE 2012

IV- Bilan des Actions de Formation des salariés de plus de 50 ans :

- Pourcentage des salariés formés de plus de 50 ans : **51 %**
- Durée moyenne des formations des plus de 50 ans : **11 heures**
- Pourcentage des salariés formés de moins de 50 ans : **67%**
- Durée moyenne des formations des moins de 50 ans : **15 heures**
- Nombre de salariés de plus de 50 ans qui n'ont pas eu de formation depuis 3 ans : 6

Résultat du Mérite 2013

- ❖ Sur un effectif de 110 personnes :
 - 104 salariés sont éligibles au Mérite
 - 6 salariés ne sont pas éligibles pour les motifs suivants :
 - ❑ Salarié embauché après le 1er octobre 2012 : 1
 - ❑ Salariés en préavis de licenciement : 5

- ❖ Le pourcentage des augmentations et des primes attribuées au titre du Mérite représente 2.71 % de la masse salariale dont :
 - ❑ Augmentations du salaire de base : 2.42%
 - ❑ Primes (lump sum) : 0.29%

- ❖ Sur les 104 salariés éligibles, 4 n'ont pas reçu d'augmentation au Mérite mais ont bénéficié d'une **promotion** (changement de grade) avec une augmentation de salaire moyenne de **4.75%**.

Résultats du Mérite par coefficient

Coefficient	Femmes		Hommes		Total pourcentage des augmentations	Total Effectifs
	pourcentage des augmentations	Effectifs	pourcentage des augmentations	Effectifs		
270			2.45%		2.45%	
335	2.68%		2.00%		2.51%	
I-92	2.80%		3.20%		3.00%	
2A-100			2.45%		2.45%	
2A-108	3.00%		4.35%		3.90%	
2B-114	3.66%		2.87%		3.32%	
2B-120	2.90%		3.20%		3.05%	
2B-125	4.35%		3.14%		3.29%	
2C-130	2.25%		2.76%		2.68%	
2C-135	2.93%		2.40%		2.48%	
3B-180	2.40%		2.44%		2.43%	
3C-240	4.37%		2.62%		2.91%	
Grand Total	3.06%	23	2.61%	81	2.71%	104

Résultat du Mérite par rapport à la performance et à la situation dans l'échelle des salaires

Pourcentage d'augmentation			
Performance - rating	above Midpoint ON grade	below Midpoint ON grade	Grand Total
1		0.00%	0.00%
2	2.49%	5.35%	3.76%
3	2.26%	2.99%	2.58%
4	2.92%	4.33%	3.57%
5	2.84%	2.84%	2.84%
6	1.88%	2.38%	2.04%
7	1.25%		1.25%
8		0.00%	0.00%
Grand Total	2.52%	3.05%	2.71%

Résultat du Mérite par rapport à l'âge et au sexe

Age par tranche	Femmes	Hommes	Grand Total
< 30 ans		2.45%	2.45%
< 35 ans	3.66%	3.99%	3.89%
< 40 ans	3.55%	2.61%	2.77%
< 45 ans	2.95%	2.24%	2.45%
< 50 ans	3.24%	2.43%	2.64%
< 55 ans	2.50%	2.33%	2.36%
< 60 ans	1.00%	2.48%	2.28%
<65 ans	3.60%	2.22%	2.57%
Grand Total	3.06%	2.61%	2.71%

Résultat du Mérite 2013

- ❖ Sur un effectif de 110 personnes :
 - 104 salariés sont éligibles au Mérite
 - 6 salariés ne sont pas éligibles pour les motifs suivants :
 - ❑ Salarié embauché après le 1er octobre 2012 : 1
 - ❑ Salariés en préavis de licenciement : 5

- ❖ Le pourcentage des augmentations et des primes attribuées au titre du Mérite représente 2.71 % de la masse salariale dont :
 - ❑ Augmentations du salaire de base : 2.42%
 - ❑ Primes (lump sum) : 0.29%

- ❖ Sur les 104 salariés éligibles, 4 n'ont pas reçu d'augmentation au Mérite mais ont bénéficié d'une **promotion** (changement de grade) avec une augmentation de salaire moyenne de **4.75%**.

Résultats du Mérite par coefficient

Coefficient	Femmes		Hommes		Total pourcentage des augmentations	Total Effectifs
	pourcentage des augmentations	Effectifs	pourcentage des augmentations	Effectifs		
270			2.45%		2.45%	
335	2.68%		2.00%		2.51%	
I-92	2.80%		3.20%		3.00%	
2A-100			2.45%		2.45%	
2A-108	3.00%		4.35%		3.90%	
2B-114	3.66%		2.87%		3.32%	
2B-120	2.90%		3.20%		3.05%	
2B-125	4.35%		3.14%		3.29%	
2C-130	2.25%		2.76%		2.68%	
2C-135	2.93%		2.40%		2.48%	
3B-180	2.40%		2.44%		2.43%	
3C-240	4.37%		2.62%		2.91%	
Grand Total	3.06%	23	2.61%	81	2.71%	104

Résultat du Mérite par Département

Département	Pourcentage des augmentations	Effectifs
7141	2.73%	2
7213	2.99%	33
7215	1.75%	11
7218	2.45%	7
7261	3.10%	7
8101	2.00%	6
8106	2.39%	4
8110	3.49%	2
8114	2.67%	3
8125	3.03%	3
8145	3.78%	3
8181	2.39%	7
8186	3.00%	2
9401	2.63%	2
9402	3.32%	4
Dpts avec un seul salarié *	2.61%	8
Grand Total	2.71%	104

* Départements inclus : 6051-7142-7188-7225-7283-8209-8217-8501

Résultat du Mérite par rapport à la performance et à la situation dans l'échelle des salaires

Pourcentage d'augmentation			
Performance - rating	above Midpoint ON grade	below Midpoint ON grade	Grand Total
1		0.00%	0.00%
2	2.49%	5.35%	3.76%
3	2.26%	2.99%	2.58%
4	2.92%	4.33%	3.57%
5	2.84%	2.84%	2.84%
6	1.88%	2.38%	2.04%
7	1.25%		1.25%
8		0.00%	0.00%
Grand Total	2.52%	3.05%	2.71%

Résultat du Mérite par rapport à l'âge et au sexe

Age par tranche	Femmes	Hommes	Grand Total
< 30 ans		2.45%	2.45%
< 35 ans	3.66%	3.99%	3.89%
< 40 ans	3.55%	2.61%	2.77%
< 45 ans	2.95%	2.24%	2.45%
< 50 ans	3.24%	2.43%	2.64%
< 55 ans	2.50%	2.33%	2.36%
< 60 ans	1.00%	2.48%	2.28%
<65 ans	3.60%	2.22%	2.57%
Grand Total	3.06%	2.61%	2.71%